

Buts et principes de l'aide extérieure

DISCOURS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,

M. PAUL MARTIN, À LA MEMORIAL ASSEMBLY DU COLLÈGE MACDONALD
SAINTE-ANNE-DE-BELLEVUE, LE 9 FÉVRIER 1965.

JE SUIS TRÈS honoré de votre invitation à prendre la parole, après tant de sondages éminents et distingués, à cette Assemblée annuelle.

Depuis un certain nombre d'années, il est de plus en plus évident que la grande tâche de notre génération consiste à s'attaquer au sous-développement économique, dans lequel sont plongés à peu près les deux tiers de l'humanité. Aussi longtemps qu'il en sera ainsi, aussi longtemps que des millions des millions d'êtres humains resteront exposés à la pauvreté, à la faim et à des maladies endémiques, aussi longtemps que l'aspiration naturelle des nouveaux États vers l'amélioration des conditions de vie de leurs populations ne pourra être réalisée faute de ressources et de techniques, aussi longtemps que le monde restera divisé, avec une telle inégalité, en régions d'opulence et régions d'indigence, nous ne pourrions compter sur la paix véritable et la stabilité internationale.

Parce que le problème du sous-développement a des répercussions bien au-delà des régions mêmes où il se pose, les moyens à prendre pour l'affronter et le résoudre doivent se situer sur le plan international. L'aide extérieure constitue l'une des principales méthodes de remédier au sous-développement, et c'est pourquoi je voudrais maintenant discuter des buts et principes de l'aide extérieure que je vous entretiendrai ce soir.

Tous les secteurs de la population canadienne, il est juste de le noter, ont accordé jusqu'ici un ample et généreux appui au principe de l'aide extérieure. Par-ci par-là, néanmoins, des voix s'élèvent pour demander si la charité bien ordonnée ne devrait pas commencer par nous-mêmes. Ce n'est pas une question facile à résoudre, et certainement pas une question qui doive rester sans réponse.

La réponse dépend dans une certaine mesure de la définition que l'on donne au mot "charité". Il me semble que nous employons ce mot, le plus souvent, dans le sens d'aide à ceux qui ne peuvent rien faire pour eux-mêmes. Ce n'est pas le cas de l'aide extérieure, qui consiste à assurer aux pays en voie de développement les conditions dans lesquelles ils pourront s'aider eux-mêmes. Nous ne considérons pas les pays en voie de développement comme incapables de se tirer d'affaire par eux-mêmes, et nous ne nous considérons pas de cette façon. Ils estiment que c'est à eux-mêmes qu'il incombe au premier chef de faire accéder leur économie au palier de la croissance autonome. Ce qu'ils demandent, c'est que la communauté internationale leur apporte son concours en soutenant leurs efforts et en établissant les conditions et les conditions qui leur permettront de mettre en œuvre leurs propres ressources en vue des objectifs considérés comme les plus utiles.

On peut soutenir cependant que l'aide extérieure utilise des ressources